

**Commune de Chastre**  
**Réunion n° 1 de la CCATM du 04/02/2021**  
**Procès-verbal**

---

Cette réunion se tient de manière numérique via Zoom Meeting.

**Présences :**

Présidente :	Présent(e)s	Absent(e)s	Présent(e)s	Absent(s)
MASSON Muriel	x			
<b>Quart communal effectif :</b>		<b>Quart communal suppléant :</b>		
CARDOEN Frédéric		x	LEFRANCQ Bérengère	x
BABOUHOT Philippe		x	FERRIERE Anne	x
<b>Membres effectifs :</b>		<b>Membres suppléants :</b>		
DECILLE Jean-Pierre		x	BERNARD Jean-Luc	x
MORLOT Virginie	x		LEFEVRE Damien	x
NAVEZ Vincent	x		MICHELS Eric	x
DEBRAS Florent	x		HELSEN Olivier	x
VERJANS Benoît	x		HINCHCLIFFE Clive	x
GERARD Jean-Paul		x	LACROIX Marc	x
<b>Présence voix consultatives :</b>				
HAGE Sabine	x			
COLIN Stéphane	x			
HENKART Thierry	x			

**1°) Constat d'approbation du procès-verbal de la réunion du 01/10/20**

Le projet de procès-verbal, qui est rédigé en séance, a été transmis par mail à tous les membres le 2 octobre 2020. Ce projet n'a fait l'objet d'aucune remarque et est donc approuvé.

**2°) Présentation** de deux nouveaux membres remplaçants : Messieurs Olivier Helsen et Damien Lefèvre  
*Olivier Helsen* : Informaticien – Membre CCATM Villers la Ville précédemment. Intérêts : aménagement territoire et mobilité

*Damien Lefèvre* : Chimie-polymère- déchets. Intérêts : aménagement territoire et mobilité

**3°) Dossiers :**

**3.1) Chastre – Rue de la Drève – projet de 6 logements « moulin Raucent »**

Présentation du projet par Stéphane Colin.

- Maintient de l'avis des parkings en site propre et pas le long de la drève (une seule entrée/sortie)
- Destination seconde grange à préciser
- Les espaces polyvalents doivent rester privés et partagés entre les occupants du site et non à destination commerciale ou publique
- Appartement lot 3b : une attention particulière doit être portée à l'acoustique entre les niveaux (notamment sous la terrasse)
- Demander une visite de contrôle des pompiers, après réalisation des travaux et avant première occupation, pour vérification de la conformité à leur rapport de prévention

**3.2) Gentinnes – Rue du Moulin à Vent - Extension d'un logement en zone agricole**

Présentation du projet par Sabine Hage.

- Préciser la nature du sol autour du car port ainsi que le positionnement des véhicules sous le car port
- S'il y a une zone de manœuvre supplémentaire à créer : en dalle gazon ou similaire

*Point ajouté par mail de Sabine Hage le 03/02/21 :*

**3.3) Gentinnes – Rue du Moulin – Installation d'une yourte touristique**

Présentation du projet par Sabine Hage

- Prévoir l'implantation d'une toilette sèche

#### 4°) **Guide communal d'urbanisme** : Explications – discussion

Le guide communal (qui complète le SDC) s'établit sur la base d'une analyse qui identifie notamment les spécificités des territoires sur lequel il porte.

Il peut comprendre des indications sur :

1. la conservation, la volumétrie et les couleurs, les principes généraux d'implantation des constructions et installations au-dessus et en-dessous du sol;
2. la conservation, le gabarit et l'aspect des voiries et des espaces publics;
3. les plantations;
4. les modifications du relief du sol;
5. l'aménagement des abords des constructions;
6. les clôtures;
7. les dépôts;
8. l'aménagement de locaux et des espaces destinés au stationnement des véhicules;
9. les conduites, câbles et canalisations non enterrés;
10. le mobilier urbain;
11. les enseignes, les dispositifs de publicité et d'affichage;
12. les antennes;
13. les mesures de lutte contre l'imperméabilisation du sol.

Demande spécifique de travailler sur les divisions de maisons – voire sur l'habitat léger

Proposition : S'inspirer de guides existants et constituer des groupes de travail par thématique.

#### 5°) **Retour d'informations** – avancement des dossiers :

CCATM 02/07/20 – Villeroux – Rue du Village - création d'un 3° logement : permis refusé par le Collège – introduction d'un recours à la RW – permis refusé.

CCATM 02/07/20 – Chastre – Construction d'un pont sur l'Orne : permis refusé par le Collège – introduction d'un recours à la RW – Permis refusé.

CCATM 02/07/20 – Nommer les chemins de remembrement – Ce point sera traité par la commission agriculture

CCATM 30/12/19 – exemplaire numérisé des demandes de permis – un modèle de règlement taxe est toujours à fournir

Autres dossiers :

**Chastre – Boischamps** : la demande de permis a été introduite. Nous recevrons le dossier pour info.

**Gare – Revitalisation** : La demande de permis pour 104 logements est introduite. Il s'agit d'un permis unique (traité par la RW). Nous recevrons également le dossier pour info.

L'AC a désigné l'auteur de projet pour l'aménagement de la Place de la Gare.

Objectif : ne faire qu'une enquête publique pour les 2 projets.

Subside revitalisation : pas de nouvelles.

#### Proposition pour prochain ordre du jour :

Aménagement de surlargeurs le long de certains remembrement et/ou F99c et/ou .... (Odile Pierard & rue de Chastre p.ex)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h15.

Secrétaire,  
Sabine Hage

Présidente,  
Muriel Masson